

CALENDRIER DES ÉPREUVES ET PROCÉDURE D'ADMISSION

Dossiers

Retour des dossiers pour le **Vendredi 31 mars 2023, dernier délai.**
La Commission d'affectation étudiera tous les dossiers.

Tests sportifs

DATES	DURÉE	LIEU
→ pour les 4 ^e – 3 ^e : 12/04/2023	de 9h00 à 16h00	Stade municipal GAULARD SAINT VALÉRY EN CAUX
→ pour les 6 ^e – 5 ^e : 03/05/2023		

Les candidats et leurs accompagnateurs auront la possibilité de déjeuner au collège lors des sélections. **Pour ce faire, ils devront remplir le coupon-réponse correspondant, joint au dossier, le retourner avec la fiche de candidature.**

A l'issue des séries d'épreuves (tests sportifs), une sélection sera effectuée. Les candidats retenus seront convoqués pour l'inscription et la visite de l'établissement, les élèves refusés en seront informés par courrier (résultats de la commission juin 2023).

Réunion d'information et d'inscription

Une réunion d'Information et d'Inscription, suivie de la visite des locaux d'enseignement et de l'internat, se déroulera **le mercredi 21 juin 2023.**

Vous devrez vous munir ce jour ou transmettre à l'établissement avant la fin de l'année scolaire :

- une photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre stipulant que le postulant est admis dans la classe supérieure.
- un certificat de radiation du collège d'origine.
- un chèque de 100 € libellé à l'ordre du FSE (Foyer Socio-Éducatif) du collège de St Valéry en Caux. Celui-ci correspondant à la somme demandée pour l'équipement sportif de votre enfant.